

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.166

L'An deux Mille Douze, le 30 novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 novembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 novembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. QUENTIN
M. MEGLIO représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par M. GIRAUD
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ADHÉSION DE LA VILLE DE ROYAN AU RÉSEAU "VILLES-AMIES DES AINÉS"
DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITE

Le réseau des "villes-amies des aînés" de l'Organisation Mondiale de la Santé est une initiative mondiale visant à aider les villes à se préparer à deux tendances en matière de démographie mondiale : le vieillissement rapide de la population et l'accroissement de l'urbanisation.

Le programme « villes-amies des aînés » a pour but de promouvoir le vieillissement actif, c'est à dire de développer des politiques et des actions qui permettent selon la définition de l'OMS « d'optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ». Il cible les facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui influent sur la santé et le bien-être des adultes les plus âgés.

La Ville de Royan est engagée depuis plusieurs années dans des dispositifs innovants à destination des seniors tels que le programme PENSA (Programme de Prévention Santé et Nutrition des Seniors Actifs) qui regroupe actuellement près de 900 royannais et qui poursuit ce même objectif de vieillissement actif et en bonne santé. Il s'inscrit ainsi parfaitement dans la dynamique du projet "Villes-Amies des Aînés", mais tout en valorisant l'existant, ce dernier permet d'aller plus loin en se déployant de manière plus globale et transversale (transports, logements, prestations de services, espaces extérieurs et bâtiments, renforcement du lien social et participation, etc.).

La Ville de Royan souhaite accentuer son investissement envers les aînés en améliorant leur qualité de vie et donc celle de l'ensemble de la population.

Intégrer le réseau "Villes-Amies des Aînés", c'est :

- Être au cœur d'un réseau de villes françaises et mondiales, novatrices en termes de politique gériatrique,
- Favoriser les initiatives nouvelles grâce au partage d'expériences et servir de levier aux actions déjà existantes et engagées dans la ville,
- Rendre la ville plus attractive en améliorant les conditions de vie des aînés et de l'ensemble de la population dans l'optique d'un "mieux vivre ensemble",
- Prendre en compte le vieillissement dans chaque politique sectorielle de la Ville,
- Lancer une nouvelle dynamique au sein de la Ville,
- Bénéficier des outils de l'Organisation Mondiale de la Santé, et d'une communication à l'échelle locale, nationale et mondiale.

La "Ville-Amie des Aînés" s'engage sur un cycle de 5 ans comprenant les étapes suivantes :

- 1) Diagnostic participatif : réalisation d'un audit selon le protocole de Vancouver (1^{ère} et 2^{ème} année)
- 2) Détermination d'un plan d'action d'après les résultats de l'audit (fin 2^{ème} année)
- 3) Mise en œuvre du plan d'action (3^{ème} à 5^{ème} année)
- 4) Evaluation à transmettre à l'Organisation Mondiale de la Santé et nouveau plan d'action selon les résultats (fin 5^{ème} année)

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion de la Ville de Royan au réseau "Villes-amies des Aînés" et de lancer la démarche.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Considérant qu'il est de l'intérêt de la ville de participer au réseau "Villes-Amies des Aînés" de l'Organisation Mondiale de la Santé,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver l'adhésion de la Ville de Royan au réseau "Villes-Amies des Aînés",
- de lancer la démarche « Villes-Amies des Aînés » et mettre en place un cycle de 5 ans se décomposant en quatre phases (diagnostic, planification, mise en œuvre, évaluation),
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document en lien avec le programme "Villes-Amies des Aînés" de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 décembre 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD